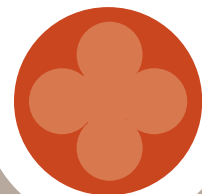


Le BRASSE cailloux

JOURNAL OFFICIEL DE LA COMMUNE DE CHÉSEREX

Numéro 13 / **Septembre 2020**



District : Nyon
Habitants : 1'227
Nom des habitants : **Chésériens**
Sobriquet : **Les Brasse-Cailloux**
Surface : 1'060 ha
Altitude : 531 m

Edito

Que se passe-t-il dans nos forêts ?

Pour l'ami des bois, la forêt est le lieu privilégié de ses loisirs : il apprécie les sentiers bien entretenus, les bancs et les refuges forestiers.

Le bâtisseur voit en chaque arbre le bois, la matière noble et les utilisations qu'il pourra en faire. Le protecteur de la nature la ressent comme un ultime refuge pour la faune et la flore menacées par le développement de notre civilisation.

On l'a compris, les vocations de la forêt sont multiples. Les premiers interlocuteurs dans le domaine de la forêt sont les forestiers et forestières de triage.

Les forêts suisses sont menacées par le changement climatique.

L'entretien et le rajeunissement des forêts sont indispensables à leur survie. Face aux pressions qui s'exercent sur la forêt, seule une gestion prudente et durable assure la pérennité de ce milieu naturel unique en son genre.

Le service des forêts de notre commune s'efforce d'harmoniser et de garantir à long terme ces nombreuses vocations.

Vous voulez découvrir comment elles sont mises en œuvre à Chésérèx ?

Alors tournez la page !



www.cheserex.ch

Rue du Vieux Collège 38 · 1275 Chésérèx
T 022 369 90 40

Informations, idées, suggestions, remarques ...

Ecrivez-nous à : journal@cheserex.ch

Sommaire

- 2 Nos forêts**
Les tas de branches ne sont pas du « chenit » !
 - **Surface forestière**
Les forêts en Suisse
 - **Forêt-eau**
Devenir partenaire
- 3 Exploiter notre forêt**
 - L'influence excessive du gibier compromet le rajeunissement des forêts
- 4 Zoom**
Volleyball Club
 - **Bibliothèque**
Bonne nouvelle pour les passionnés de lecture
 - **Agenda**

Nos forêts

Les tas de branches ne sont pas du « chenit » !

Que se passe-t-il dans nos forêts ? Faudrait-il mieux les nettoyer ? Et les cheveux de glace, vous connaissez ?

Le visage de nos forêts change. Tempêtes et sécheresse mettent les forêts à rude épreuve et exigent une exploitation, parfois intensive, adaptée aux circonstances.

Dès le printemps, on observe des opérations de bûcheronnage. Des amas, sous forme de piles de grumes et de tas de bois-énergie, s'agglutinent le long des chemins. Puis, il y a ces branchages laissés épars au pied des arbres.

Faudrait-il mieux nettoyer la forêt ?

Il n'est pas toujours apprécié de voir des branches par terre. Certains promeneurs les considèrent comme du désordre ou comme le résultat d'un travail négligé. Or, ces branches sont intentionnellement



laissées au sol ou grossièrement entassées. En effet, elles offrent le gîte et le couvert à quantité d'animaux, de plantes et de champignons. Ces amoncellements restituent peu à peu de précieux éléments fertilisants à la terre grâce à la décomposition des feuilles puis du bois par les micro-organismes. En outre, les branches contribuent à protéger le sol du vent, des intempéries et d'une pression excessive. On les utilise aussi pour protéger les couloirs de débardages, les « layons » comme les appellent les bûcherons, où circulent les engins forestiers.

Plus de branches à terre, c'est plus d'oiseaux dans les airs

Plus de 40 pourcents des espèces animales et végétales (25'000 bien comptées) présentes chez nous trouvent leur habitat en forêt. Les oiseaux

profitent également d'une sylviculture plus en harmonie avec la nature. Selon la Station Ornithologique de Sempach, les effectifs d'oiseaux en forêt ont crû de 20 pourcents depuis 1990. Par contre, les scolytes et autres bostryches ne peuvent se multiplier dans les branchages. Leurs écorces trop fines et sèches ne permettent pas à ces ravageurs de se reproduire. Les propriétaires de forêts et les forestiers exercent d'autre part une surveillance constante sur l'évolution de ces insectes.

A propos d'observation, vous remarquerez qu'en hiver peuvent apparaître de curieuses formations sur des branches mortes que l'on nomme « cheveux de glace ». Soyez attentifs à ces étranges filaments qui rappellent la barbe-à-papa lorsque vous irez en forêt par des températures légèrement en dessous de zéro.

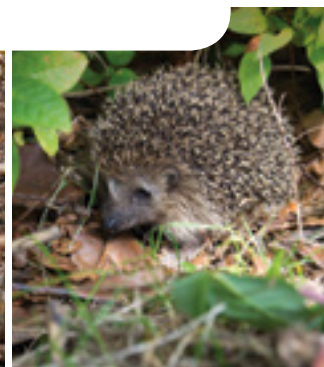
Découvrez l'explication de ce phénomène de la nature avec des illustrations et bien d'autres informations sur l'univers forestier en consultant le site internet de ForêtSuisse : www.foretsuisse.ch



Dessin: Silvan Wegmann

Plus de **40%** de nos plantes et animaux indigènes trouvent leur habitat en forêt.

Les tas de branches sont particulièrement bénéfiques à cet égard.



Surface forestière

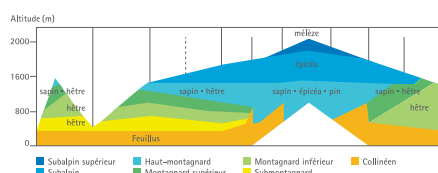
Les forêts en Suisse

Il existe environ 120 types de forêts en Suisse différenciées selon les espèces d'arbres qui les composent.

La répartition de ces forêts dépend de l'altitude et du climat (précipitations et écarts de température). Les résineux sont les plus fréquents. Ils représentent environ 70% du volume de bois, le reste étant des feuillus.

Les trois espèces les plus communes en Suisse sont l'épicéa (44%), le hêtre (18%) et le sapin (15%).

L'illustration suivante montre la répartition des forêts en Suisse.



Forêt-eau

Devenir partenaire

L'eau souterraine provenant de bassins versants forestiers est en général d'une qualité telle qu'elle peut être consommée sans traitement. La préservation de cette exceptionnelle capacité de filtre de la forêt est une prestation d'intérêt public majeure pour la société.

En Suisse 47% des zones de protection des eaux souterraines se situent en forêts soit 100'000 ha de forêts.

Un projet, initié par la Chambre des Bois de l'Ouest vaudois (CBOVD), souligne l'importance de la forêt pour l'approvisionnement en eau potable. Il s'agit de mettre en œuvre une sylviculture plus favorable à la protection des eaux souterraines et de l'inscrire au plan de gestion forestier. Cette mesure se traduit par une augmentation de la proportion de feuillus et de l'irrégularité des forêts. La présence de feuillus



apporte plusieurs avantages ; l'infiltration sous feuillus est plus importante que sous résineux notamment en période de repos de la végétation.

La mise en place de mesures préventives de protection des sources d'eau potable en forêt fait l'objet d'un partenariat entre propriétaire de forêt ou groupement forestier et exploitant d'eau. Sur la base d'un catalogue de mesures en lien avec la gestion et l'exploitation forestière, les partenaires peuvent signer une convention. Tous les partenariats mis en place reposent sur les actions volontaires.

Actuellement aucune convention n'existe chez nous, mais les forêts des coteaux de la Dôle remplissent ces conditions. Une telle convention pourrait voir le jour sur notre territoire forestier.

Exploiter notre forêt

Interview de notre garde forestier,
M. François Mathey

La forêt de Chésereux est préservée et diversifiée. Elle fournit le bois à la société, une ressource naturelle.

Que veut dire exploiter ?

Le terme exploiter ne correspond pas entièrement à ma philosophie, je préfère le terme gérer.

Pourquoi la gestion des forêts est-elle indispensable ?

La forêt n'a pas besoin de nous pour vivre. Elle était présente avant nous et j'espère qu'elle nous survivra. Par contre, la gestion forestière consiste à répondre aux différentes exigences de la société car ce milieu naturel couvre un tiers du territoire helvétique.

La forêt a de multiples fonctions telles que :

- Un rôle protecteur face aux dangers naturels
- Le maintien et l'amélioration de la biodiversité
- Un rôle d'accueil et de détente
- Une valeur paysagère
- La production de bois

Notre surface forestière est de 514 ha, comment l'exploite-t-on ?

Il faut différencier les forêts situées sur le territoire communal de celles réellement propriété de la commune. Sur les 284 ha de forêts, propriété de la commune de Chésereux, seulement 47 ha sont situés sur notre territoire communal. Le reste de

nos propriétés se trouvent sur le territoire de la commune de Gingins. L'Etat de Vaud est propriétaire de 294 ha sur Chésereux. Ces forêts sont rattachées à un autre triage dont je n'ai pas la gestion. 150 ha appartiennent à la commune de Gingins et 21 ha appartiennent à des propriétaires privés.

La commune de Chésereux est reliée au Triage forestier de la Dôle qui regroupe actuellement sept communes. Les travaux sont réalisés par l'équipe forestière intercommunale ou par des entreprises forestières agréées. Les forêts communales de Chésereux sont certifiées avec les labels FSC et PEFC.

Un groupement forestier regroupant deux triages est en phase de préparation. Cette structure optimisera les compétences et la logistique et permettra, à terme, des économies d'échelle.

Les travaux réalisés sont principalement la coupe de bois, les soins aux jeunes peuplements (sélection des jeunes arbres en fonction des buts à atteindre), l'entretien des chemins forestiers, la valorisation de biotopes et la lutte contre des plantes invasives.

Comment utilise-t-on notre bois ?

Les forêts communales, de par la structure du sol et de l'exposition du terrain, ne sont pas très productives et cela se ressent sur la qualité des bois. Les produits principaux sont le bois d'œuvre (surtout sapin blanc) et le bois énergie destiné à la fabrication de plaquettes de chauffage. On génère également du bois de feu, du bois à papier ou pour les panneaux de particules.

Quelle est votre principale préoccupation aujourd'hui ?

Le réchauffement climatique et le déficit hydrique chronique mettent à mal nos forêts. Rajoutons aussi l'apparition de nombreuses maladies importées qui déciment certaines essences telle que le frêne.

Depuis mon entrée en fonction en 1995, le sapin blanc est « remonté » de plus de 350 mètres. Les coupes forcées (arbres malades ou dépérissants) ne constituaient, à l'époque, qu'un faible pourcentage des interventions. Ces dernières années ces coupes représentent, sur certaines communes de mon triage, presque l'entier des interventions.

En altitude, la trop forte présence du cerf met à mal la régénération naturelle de la forêt. Entre 1'000 et 1'400 mètres, aucune jeune pousse n'arrive émerger sans être abimée ou détruite par cet ongulé.

Quel avenir pour notre forêt ?

Les défis sont nombreux, nos forêts vont inexorablement changer de visage. La difficulté est comment adapter des peuplements en quelques décennies alors que les arbres vivent entre 150 et 200 ans. Comment garantir les différentes fonctions de la forêt alors que toutes les conditions se modifient.

Néanmoins, il faut regarder de l'avant. Notre société est toujours plus demandeuse de prestations en rapport à l'environnement. Le service forestier s'engage à relever ces nouveaux défis et à répondre au mieux aux attentes de notre société.

L'influence excessive du gibier compromet le rajeunissement des forêts

Les gestionnaires forestiers reconnaissent et communiquent depuis longtemps que la forte influence des ongulés sauvages, dénommée « influence du gibier », compromet à long terme les prestations forestières.

Notre forêt subit les effets négatifs des populations excessives de gibier qui sont de plus en plus visibles et compromettent l'adaptation des forêts au changement climatique. Un renversement rapide de la situation est essentiel. Il est donc urgent d'agir.

L'une des conditions primordiales est d'avoir une régénération suffisante de la forêt avec des espèces d'arbres adaptées aux conditions locales. Les problèmes surviennent lorsque l'influence des ongulés sauvages compromet le système à long terme. Il est évident que les populations de gibier en bonne santé font



partie des écosystèmes forestiers et que les jeunes arbres sont une source de nourriture importante pour eux.

Dans certains endroits, le rajeunissement des forêts est même complètement impossible. La zone la plus touchée est la zone des forêts de la Dôle. La trop forte densité de cerfs rouges en est la cause principale. Selon les statistiques fédérales de la chasse, la population de cerfs en Suisse a augmenté d'environ 75% au cours des 30 dernières années.

Pour résoudre le problème, la population des ongulés sauvages doit être réduite, parfois de manière significative. La pose

de clôtures, ne peut être efficace que de manière sélective et à court terme.

À long terme et sur une grande surface, c'est pratiquement irréalisable. Il faudrait que les propriétaires forestiers et le grand public soient disposés à supporter les coûts élevés et permanents des mesures de protection.

L'instrument central est la chasse, qui remplit un important mandat légal.

Conformément à l'objectif de préservation et de promotion des écosystèmes, la régulation naturelle de la population par des prédateurs tels que le lynx et le loup doit également être évaluée positivement.

La régulation de l'influence excessive du gibier est l'un des défis les plus importants pour la gestion durable des écosystèmes forestiers.

Zoom

Volleyball Club Les Kestatas

Qui parmi nous n'a jamais joué au volleyball sur une plage ou sur l'herbe pendant les vacances ?

C'est un des sports les plus populaires dans le monde. Créé aux Etats-Unis et inspiré du badminton, ce sport collectif rapide et technique se joue en salle pendant l'hiver.

Depuis 25 ans, un club de volleyball portant le nom « Les Kestatas » existe à Chésérax. N'en demandez pas la signification, c'est certainement un secret !

Un volley « plaisir »

En tant que petit club local, la mission du Volleyball Club Les Kestatas est de donner l'opportunité aux joueurs et joueuses de pratiquer leur sport favori dans une ambiance détendue où se côtoient des équipes mixtes.

L'entraînement

Nous avons la chance de bénéficier d'une belle salle à Chésérax. Cela permet tous les mercredis soir entre 20h et 22h de progresser techniquement et de préparer la saison de championnat « Volley détente ».



Qu'est-ce que le championnat « Volley détente » ?

Il s'agit d'une compétition amicale hors ligue. De ce fait, l'équipe cherchera toujours à concilier plaisir de jouer et envie de gagner. Le club fait partie de la SVRV (Société Volleyball Région Vaud) qui gère 60 clubs de « Volley détente ». Sur les 20 membres, 12 sont actifs. Les équipes sont mixtes et les femmes n'ont rien à envier aux hommes.

Elles occupent souvent les places de « passeuse » qui demandent moins de puissance que l'attaque mais de l'agilité, le sens de l'observation et de l'anticipation.

Les activités

Une saison de volleyball se déroule généralement en trois phases :

1. De mi-août à fin septembre, de petites séances d'entraînement, suivies par du jeu, permettent notamment aux débutants d'acquérir le bagage permettant de s'amuser sur le terrain et aux autres de revoir les bases. On ne s'en lasse jamais !

2. D'octobre à mai, l'équipe dispute le championnat détente. C'est l'occasion de mettre le jeu en pratique, car le sport c'est aussi faire des rencontres, sans oublier le verre de l'amitié, obligatoire après chaque match.

3. Des séances de jeu libre dans la détente la plus absolue ainsi que des petits exercices selon la demande et les envies de chacun comblent la fin de la saison.

Recrutement

Nous recherchons de nouveaux membres actifs, jeunes et moins jeunes. Ce qu'il faut comme qualités physiques ? Une bonne forme et une saine envie de bouger !

Si vous êtes tenté(e), il suffit de prendre contact avec le président : Damien Hebeisen au 079 469 27 19 ou hebeisend@gmail.com



La bibliothèque

Bonne nouvelle pour les passionnés de lecture !

La bibliothèque de Chésérax va continuer ses activités. Mme Claire Hirt, fidèle bénévole dans l'équipe de la bibliothèque depuis 20 ans, n'a pas pu se résoudre à la disparition de ce lieu important pour plusieurs habitants de la commune et de ses environs.

La chance énorme d'avoir ce beau lieu rempli de magnifiques livres qui, grâce au soutien de la commune, donne un accès gratuit à la lecture pour tous ne pouvait rester sans suite.

Passionnées de lecture, Claire et son équipe vous proposent le rendez-vous hebdomadaire le jeudi de 15h à 19h ou sur rendez-vous.

Au rez-de-chaussée de l'école
« En Praz Corbet »

Route de la Poste 24 - 1275 Chésérax
T 022 369 06 23 - P 079 241 56 72
bibliotheque@cheserex.ch

Agenda

Octobre 2020

- **Samedi 3** (à confirmer)
Troc d'automne / Salle communale / 9h-12h
- **Jeudi 8**
Séance du Conseil communal / Salle communale / 20h
- **Vendredi 9**
Distribution du vin de commune / Centre sportif / 18h30-19h30
- **Samedi 31** (à confirmer)
Halloween / Centre sportif

Novembre 2020

- **Dimanche 8**
Fête de l'Offrande / Salle communale / 10h
- **Dimanche 29** (à confirmer)
Concert de l'Avent / Abbaye de Bonmont

Décembre 2020

- **Du 1^{er} au 24** (à confirmer)
Fenêtres de l'Avent / Dans le village
- **Jeudi 10** (à confirmer)
Séance du Conseil communal / Salle communale / 18h30
- **Lundi 14** (à confirmer)
Fenêtre de l'Avent de la Municipalité / Devant l'administration communale / Verrée dès 19h

Contacts et horaires de l'administration communale

Secrétariat municipal

Fabienne Monnaert-Chambaz
022 369 90 40 / greffe@cheserex.ch

Contrôle des habitants - Bourse communale

Pierre-Yves Aubert
022 369 90 41 / bourse@cheserex.ch
Mardi · 8h à 12h / **Jeudi** · 14h à 19h

Cartes CFF et piscine uniquement

Lundi - vendredi · 8h à 12h
Jeudi · 14h à 19h

Horaires et contact de la piscine intercommunale Asse et Boiron

Lundi - vendredi · 8h à 20h
Samedi - dimanche - jours fériés
9h à 18h30
Fermeture Du 7 au 13 décembre 2020 pour les grands nettoyages

Gardien 022 369 08 40
piscine.aiab@bluewin.ch